



Vie de quartier Saint-Florent

Le 9 octobre 2025 à 19h

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Manon MATHE

Participants : 27 participants dont 3 à distance en présence du co-président élu **Thibault HEBRARD**, de la co-présidente habitante **Michèle JAROUSSEAU**, l'adjoint à la Vie Participative **Philippe TERRASSIN**, l'adjoint à l'espace public **Dominique SIX**, le conseiller municipal délégué à la coopération citoyenne **Karl BRETEAU**. La responsable du service Proximité et Relations aux citoyens **Irene TOSI** et la coordinatrice du service Proximité et Relations aux Citoyens **Manon MATHE**.

20 acteurs de quartier et habitants du quartier.

Ordre du jour :

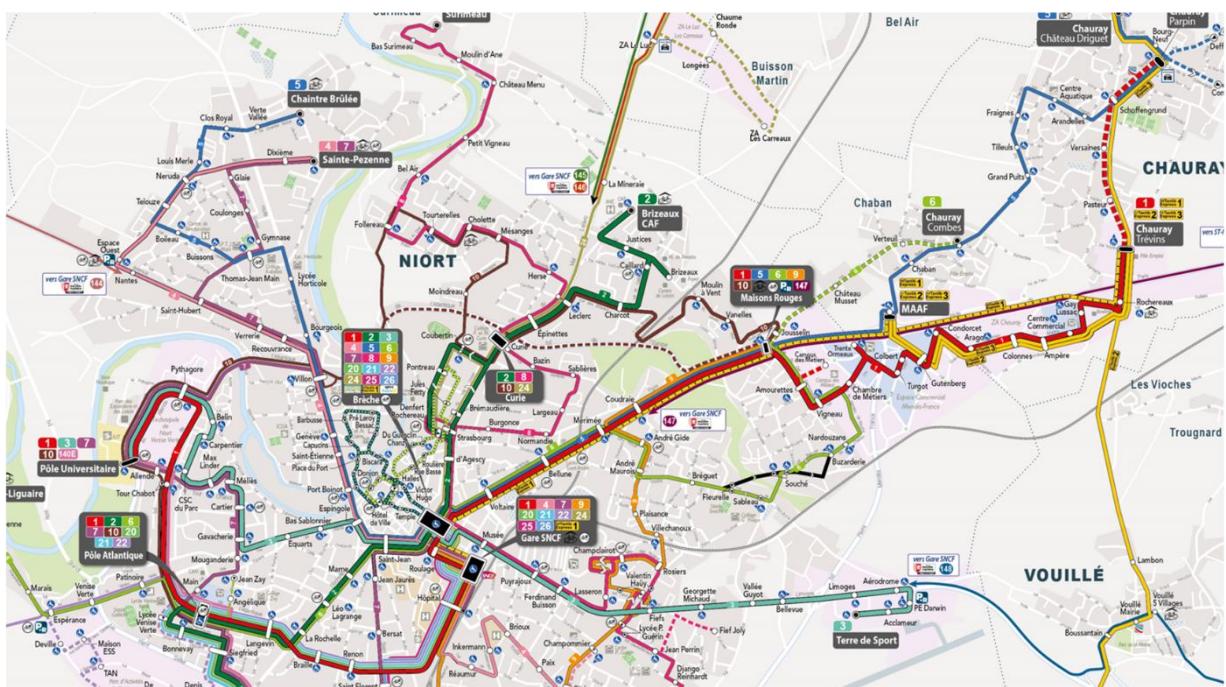
- Les actualités du quartier
- Niort CANOPEE 2030
- Déploiement tri des déchets
- Le Lab 2025-2027
- L'animation dans les quartiers
- Temps d'échanges

1. Les actualités du quartier

Présentation évolutions offre mobilité Tanlib

Philippe TERRASSIN présente les évolutions de l'offre de mobilité de Tanlib qui concernent le quartier de Saint-Florent.

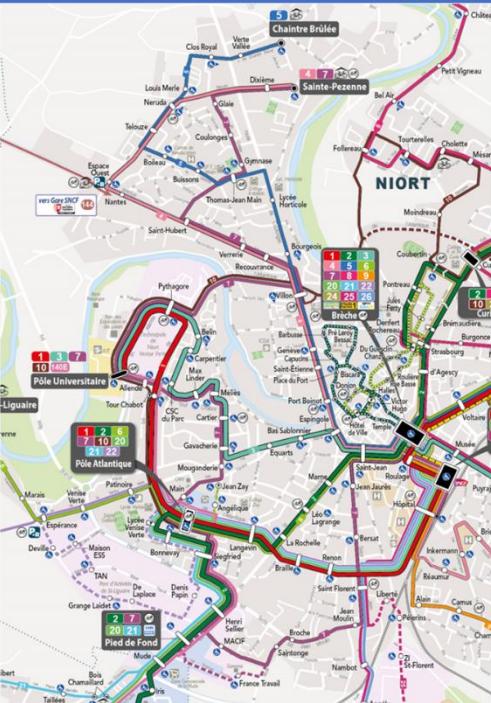
LIGNE 1 – PUN <> Chauray Trévins



- Contexte de la demande :** Conseil de quartier, rencontre avec la Confédération Syndicale des Familles. Perte d'offre depuis le nouveau réseau de juillet dans le secteur Tour Chabot / Gavacherie vers le secteur Hôpital/Gare et Mendès France notamment le samedi.
- Proposition :** Augmentation de l'offre entre le secteur PUN/Tour Chabot et le secteur Gare /Hôpital et Mendès France + desserte de Noron le samedi :
 - Allongement de la ligne 1 jusqu'au PUN le samedi avec maintien cadencement à 20 mn
 - 79 courses

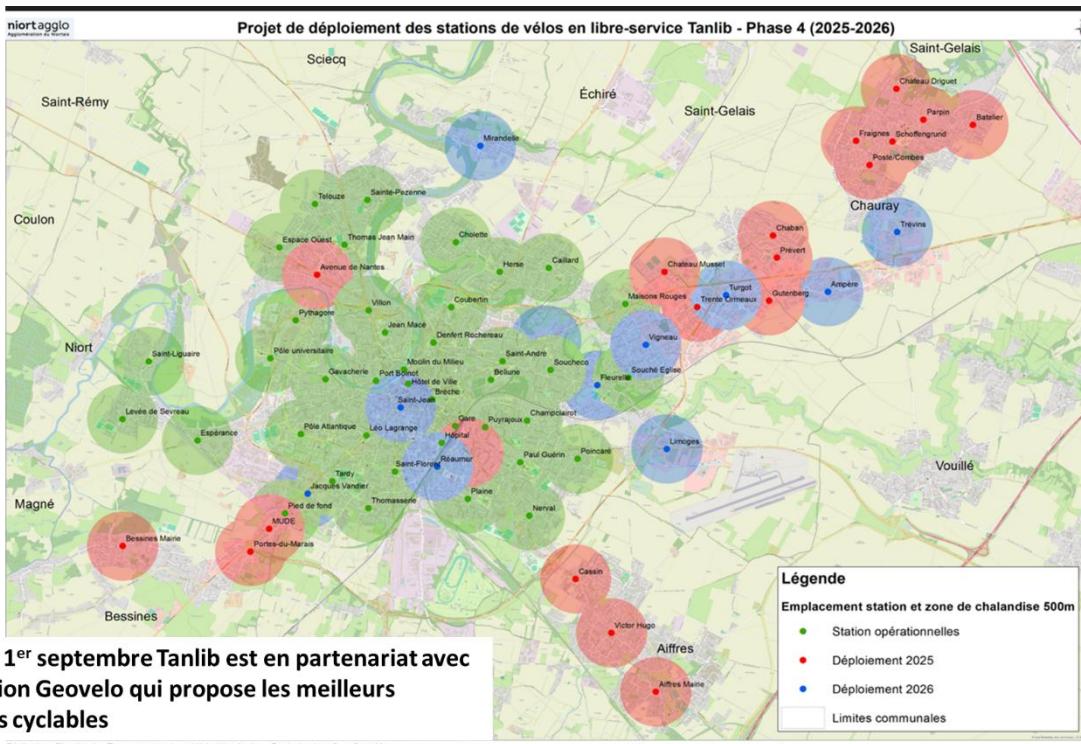
LIGNE 7 – Sainte-Pézenne <> Hôpital

7



- **Contexte de la demande** : Conseil de quartier, rencontre Conseil Syndical des Familles, MACIF, réclamations
 - **Proposition** : Augmenter les liaisons entre Tour Chabot/Gavacherie et Clou Bouchet + desserte vers Hôpital ; demande liaisons gare <> MACIF plus nombreuses notamment en HP ; desserte complémentaire du secteur Noron (PUN et MAIF)
 - 10 courses en période scolaire entre le quartier et la Brèche
 - 9 en période de vacances entre le quartier et la Brèche

Projet de déploiement des stations de vélos en libre-service Tanlib //
Phase 4 (2025 – 2026)



Philippe TERRASSIN indique que les vélos rencontrent toujours un franc succès. 5.7 rotations par jour par vélo, ce qui fait de Niort la première ville de sa taille où les vélos mis à disposition sont les plus utilisés.

Concernant le quartier Saint-Florent, le déploiement se poursuit jusqu'à la zone de la Mude et aux portes du marais Poitevin. Dominique SIX met en avant la volonté de l'agglo d'étendre le déploiement jusque dans les communes.

Question : un habitant demande pourquoi l'abri de bus rue Jean Moulin a été enlevé ?

Réponse : *Dominique SIX explique que les abris de bus sont gérés par l'entreprise Decaux. L'entreprise effectue actuellement un renouvellement des abris de bus.*

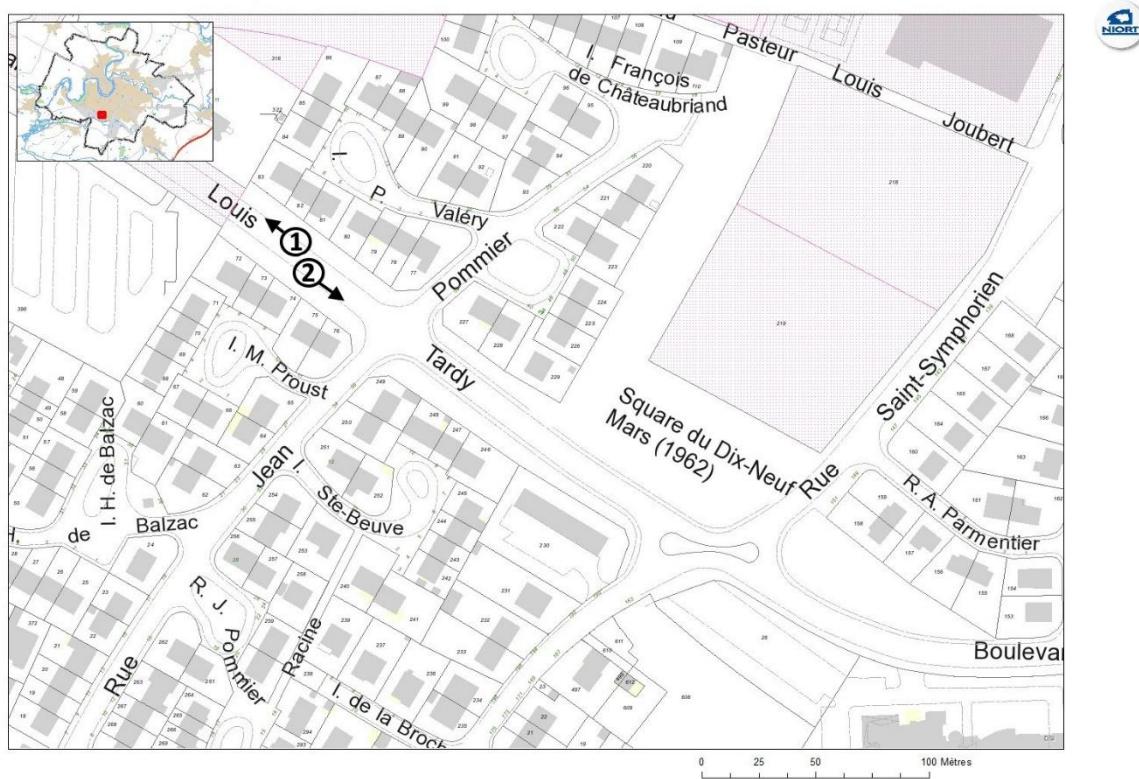
Question : un habitant fait remarquer que le quartier de la Tranchée n'est pas desservi, ni en bus et ni en vélo, ce qui peut poser des difficultés pour les familles.

Réponse : *Dominique SIX indique qu'il existe le service FLEX, complémentaire aux lignes régulières périurbaines, scolaires et régionales. Ce service permet de se déplacer au gré des besoins. Dominique SIX ajoute que le réseau est ajusté chaque année. Tanlib pourra donc se réinterroger sur la question.*

Comptage routier

Dominique SIX présente le retour des comptages réalisés boulevard Louis Tardy.

Boulevard Louis Tardy du 04 06 au 11 06 2024



Sens 1 : direction avenue de la Rochelle

Sens 2 : direction boulevard Jean moulin

Etude du trafic effectuée avec le compteur NC200

Rapport généré automatiquement

Ville : Niort

Rue : Blvd Tardy

Le compteur (N° de série 301664) est posé dans le sens vers la rochelle, rue Blvd Tardy à Niort, 1. L'étude démarre le 04/06/2024 à 03:00 PM et se termine le 11/06/2024 à 03:00 PM. La période d'intégration est de 15 minutes. Au total 19231 véhicules ont été comptés, avec un pic de trafic maximum maximum de 131 véhicules le 05/06/2024 pendant la période [08:30-08:45], et un Débit minimum de 0 le 05/06/2024 pendant la période [00:00-00:15]. La moyenne journalière pour cette étude est de 2 747 véhicules.

VITESSE

Le tableau 1 donne le débit total pour chaque classe de vitesse. La vitesse de plus de la moitié des véhicules ne dépasse pas la classe 50 - 70 KM/H. La vitesse moyenne est de 59 KM/H et 71,04% des véhicules sont détectés au-delà de la vitesse autorisée de 50KM/H. Le V85 est de 73,40 KM/H.

TABLEAU 1

CLASSIFICATION

Le tableau 2 donne le Débit total pour chaque classe de longueur.

Le pourcentage de véhicules classifiés pendant cette étude est Véhicules légers. 12181 Véhicules légers ont été comptés, soit 74 % du nombre total de véhicules classifiés. 2634 Camionnettes ont été comptés, soit 16 % du nombre total de véhicules classifiés. 871 Bus et Poids Lourds ont été comptés, soit 5 % du nombre total de véhicules classifiés. 854 Poids Lourds avec remorque ont été comptés, soit 5 % du nombre total de véhicules classifiés.

TABLEAU 2

SENS 1 :

Flux véhicule

- Total hebdo: 19231
 - Pic de trafic : 8h15-9h00
 - Moyenne journalière : 2747

Voie limitée à 50 km/h

- Vitesse moyenne : 59 km/h
 - Taux d'infraction : 71 %
 - Nombre de véhicules roulant entre 0 et 69 Km/h : 72%
 - Nombre de véhicule léger : 74 %
 - Nombre de Fourgon : 16 %
 - Nombre de Poids lourd : 10 %

Etude du trafic effectuée avec le compteur NC200

Rapport généré automatiquement

Ville : Niort

Rue : Blvd Tardy

Le compteur (N° de série 301694) est posé dans le sens vers Symphorien, rue Blvd Tardy à Niort, 2. L'étude démarre le 04/06/2024 à 03:00 PM et se termine le 11/06/2024 à 03:00 PM. La période d'intégration est de 15 minutes. Au total 19546 véhicules ont été comptés, avec un pic de trafic maximum maximum de 128 véhicules le 06/06/2024 pendant la période [17:15-17:30], et un Débit minimum de 0 le 05/06/2024 pendant la période [15:00-15:15]. La moyenne journalière pour cette étude est de 2 792 véhicules.

VITESSE

Le tableau 1 donne le débit total pour chaque classe de vitesse. La vitesse de plus de la moitié des véhicules ne dépasse pas la classe 50 - 70 KM/H. La vitesse moyenne est de 56 KM/H et 57,04% des véhicules sont détectés au-delà de la vitesse autorisée de 50KM/H. Le V85 est de 69,05 KM/H.

TABLEAU 1

CLASSIFICATION

Le tableau 2 donne le Débit total pour chaque classe de longueur.

Le pourcentage de véhicules classifiés pendant cette étude est Véhicules légers. 13739 Véhicules légers ont été comptés, soit 78 % du nombre total de véhicules classifiés. 1649 Camionnettes ont été comptés, soit 9 % du nombre total de véhicules classifiés. 828 Bus et Poids Lourds ont été comptés, soit 5 % du nombre total de véhicules classifiés. 1389 Poids Lourds avec remorque ont été comptés, soit 8 % du nombre total de véhicules classifiés.

TABLEAU 3

SFNS 2 ·

Flux véhicule

- Total hebdo: 19546
 - Pic de trafic : 17h00-17h45
 - Moyenne journalière : 2792

Voie limitée à 50 km/h

- Vitesse moyenne : 56 km/h
 - Taux d'infraction : 57 %
 - Nombre de véhicules roulant entre 0 et 69 Km/h : 79%
 - Nombre de véhicules léger : 78 %
 - Nombre de fourgons : 9 %
 - Nombre de poids lourd : 13 %

Analyse comptage routier :

- Le taux d'infraction est élevé. Trop de véhicules ne respectent pas la limitation de vitesse de 50 Km/h
- La moyenne journalière est de 5 539 véhicules
- Le flux de véhicule montre un trafic de liaison.
 - Le matin la majorité des véhicules circule de l'avenue de la Rochelle en direction de l'avenue Jean moulin
 - En fin de journée cette majorité de véhicule va de l'avenue Jean Moulin en direction de l'avenue de la Rochelle.
 - Le pourcentage de véhicule poids lourds

Au vu des résultats, une seconde campagne de comptage va être réalisée afin de mieux caractériser les excès de vitesse et trouver des aménagements de sécurité adaptés en lien avec le Conseil Départemental.

RADAR PEDAGOGIQUE

- Avenue Jean Moulin du 23/05 au 27/05/2024
 - Vitesse moyenne relevée : 42,9 Km/h
 - Nombre de véhicule journalier : 6005



Avec un radar pédagogique nous constatons que la vitesse moyenne baisse et que la limitation de vitesse est respectée.

Dominique SIX explique que le radar pédagogique a une efficacité sur le court terme mais il permet cependant d'interpeller les automobilistes. La ville est en attente des retours de la préfecture afin de pouvoir positionner elle-même des radars grâce au pouvoir de police de Mr le Maire.

Dominique SIX annonce que le département a refusé l'installation d'un plateau surélevé boulevard Jean Moulin. En effet, celui-ci est une voirie départementale, qui ne sera rétrocédée à la ville de Niort qu'en 2031. Aucun aménagement sur la chaussée ne peut se faire sans son accord.

Le conseil départemental considère qu'avec l'importance du trafic et la géométrie du plateau cela engendrerait des nuisances sonores notamment avec le passage des transports en commun. Le département considère également que la présence du virage limite la visibilité et l'anticipation "des obstacles" type plateau surélevé. La ville de Niort réfléchit à un autre dispositif.

Question : un habitant rappelle qu'une pétition avait été faite concernant le passage des poids lourds boulevard Jean Moulin. Les poids lourds engendrent beaucoup de nuisances sonores surtout quand ils passent sur les bouches d'égout. Avant il y avait un panneau « interdiction aux poids lourds ». Ce dernier a été enlevé suite aux travaux de la rue Pied de fond.

Serait-il possible de le remettre en place ?

Réponse : Thibault HEBRARD s'est déjà déplacé pour rencontrer l'entreprise Rouvreau afin de demander aux chauffeurs d'utiliser un autre itinéraire. L'élu va de nouveau interpeller l'entreprise. Dominique SIX se renseigne sur le panneau.

Question : un riverain de la rue Jean Pommier interpelle les élus sur la vitesse de certains automobilistes qui empruntent cette rue.

Réponse : Dominique SIX va faire remonter l'information aux services concernés.

Inauguration de la cour du CSC



Thibault HEBRARD rappelle que l'inauguration de la cour s'est tenue le 17 juin. Des plantations sont prévues sur le mois de novembre.

Des nouvelles interventions auront également lieu car la terre s'est tassée. Un nouvel apport de terre sera programmé des deux côtés de la cour. Pour le bon déroulement du marché de noël, les services techniques de la ville prévoient d'installer une bâche avec des graviers.

Thibault HEBRARD interroge les habitants sur le devenir des arbres car l'un des deux tilleuls est malade et doit donc être supprimé pour garantir la sécurité des usagers du site. Le deuxième tilleul est également malade mais peut encore tenir 5 à 10 ans. Cependant, pour des questions de sécurité, le service des espaces verts doit intervenir tous les 3 ans pour tailler l'arbre, ce qui signifie qu'il n'y aura pas d'ombre pendant les deux années suivantes. Thibault HEBRARD s'interroge s'il n'est pas plus judicieux d'enlever les deux arbres en même temps et en replanter 4 nouveaux ?

Deux membres du conseil d'administration du CSC ne souhaitent pas que le deuxième tilleul soit retiré en même temps que le premier pour conserver de l'ombre. Thibault HEBRARD rappelle qu'avec la contrainte de la taille, il n'y aura pas d'ombre pendant les deux années à suivre. Les membres du conseil d'administration vont interroger la directrice du CSC.

Thibault HEBRARD explique également qu'en remplaçant les arbres malades en même temps cela limitera les interventions dans la cour du CSC.

2. NIORT CANOPEE 2030

Thibault HEBRARD présente les plantations à venir dans le cadre du programme NIORT CANOPEE 2030. Pour rappel, la ville a pour objectif de planter 60 000 arbres à l'horizon 2030, à ce jour elle compte déjà 29 700 plantations.

L'opération est un succès. Elle sera reconduite en 2026 avec 50 arbres supplémentaires, soit 200 arbres fruitiers offerts aux habitants.

LES JARDINS DE PARTICULIERS

**GENERALISATION DE L'EXPERIMENTATION : « J'adopte un arbre »
dans un programme en faveur des pollinisateurs sauvages en partenariat avec Vent
d'Ouest**

• 150 ARBRES FRUITIERS OFFERTS AUX HABITANTS

**PLANTATION DECEMBRE 2025 (budget achat des arbres 2000 € + budget animation
Vent d'Ouest 1 000 €)**

- 20 AMANDIERS 'Douce de Champagne'
- 15 AMANDIERS 'Trouée de Loudin'
- 25 POIRIERS 'William jaune'
- 25 POIRIERS 'Conférence'
- 15 POMMIERS 'Clochard'
- 15 POMMIERS 'Patte de loup'
- 10 POMMIERS 'Reinette d'Anjou'
- 11 PRUNIERS 'Mirabelle de Nancy'
- 14 PRUNIERS 'Prune abricot'
- 10 PRUNIERS 'Reine Claude d'Oullins'



Nouveaux projets saison 2025 – 2026, les rues et les places

LA PLACETTE BV PASTEUR / RUE BRAILLE (Saint-Florent)



ETAT DES LIEUX Présence de 11 arbres existants, 1 Cèdre, 4 Chalefs, 3 Robiniers, 3 Pommiers d'ornement



Platane d'occident
Boulevard



Cerisier japonais Sunset



PROJET

- 5 ARBRES plantés :
2 CERISIERS JAPONAIS 'Sunset Boulevard'
3 PLATANES
- BUDGET 400 € TTC en régie

24

LA PLACETTE BV PASTEUR / RUE ARAGO (Saint-Florent)



ETAT DES LIEUX : Présence de 9 arbres existants, 1 Saule, 2 Robiniers, 2 Pommiers d'ornement, 4 Chalefs



Cerisier japonais Kanzan
Provence



Micocoulier de



PROJET

- 5 ARBRES plantés :
2 MICOCOULIERS DE PROVENCE
3 CERISIERS JAPONAIS Prunus Kanzan
- BUDGET 400 € TTC en régie

25

REPLANTATION RUE JEAN POMMIER / IMP RACINE (Saint-Florent)



FORTES CONTRAINTES : FAIBLE LARGEUR DES TROTTOIRS +
RÉSEAUX AÉRIENS ET SOUTERRAINS nécessitant une étude de
voirie sur la rue

1^{ère} PHASE : plantation d'arbres sur les îlots centraux



Rue Jean Pommier



Impasse Honoré de Balzac

Nouveaux projets saison 2025 – 2026, les cours d'écoles

LA COUR D'ECOLE LOUIS PASTEUR élémentaire (Saint-Florent)

PROJET :

- 3 ARBRES + VIVACES
- 3 MICOCOULIERS

PHASE 1 _ TRAVAUX DE PLANTATION DE L'ÎLOT CENTRAL

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

I. PERMETTRE DES USAGES À L'OMBRE ET CRÉER DES ÎLOTS

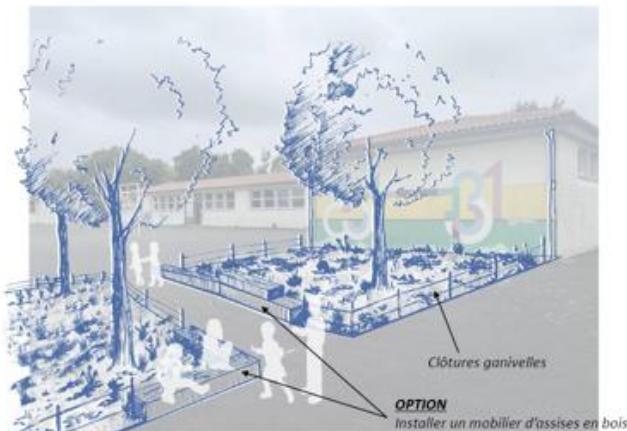
- ✓ Planter des arbres de haut-jet avec une ombre qualitative.
- ✓ En option : installer des assises à l'ombre des futurs bouleliers, intégrés aux massifs.

II. CONSERVER LA VISIBILITÉ POUR LA SURVEILLANCE DE L'ENSEMBLE DE LA COUR

- ✓ Une végétation basse sous les arbres dans les fosses de plantation

III. PRÉSERVER LE DÉVELOPPEMENT DES MASSIFS DE VÉGÉTATION ET GARANTIR LEUR DURABILITÉ

- ✓ Clôturer les massifs. Les espaces plantés ne seront pas accessibles aux enfants pour éviter le piétinement et la dégradation des végétaux.



Thibault HEBARD explique que le projet de la cour d'école Louis Pasteur sera présenté prochainement à l'équipe pédagogique et donc pourra faire l'objet de quelques adaptations.

Projet en étude

Projet de cheminement piéton *Saint-Florent, abords de l'école Pasteur*



PROJET

Pour désenclaver le quartier du Nord au Sud, mais également d'Est en Ouest, et bénéficier de cheminements doux suivant une trame verte, la ville étudie la possibilité de créer un cheminement piéton depuis la micro-forest de l'école Pasteur, jusqu'au parc de la Broche.

30

Dominique SIX indique que la ville prévoit la remise en état des terrains de foot car le club Chamois Niortais Saint-Florent en a besoin au vu du nombre de licenciés.

3. Déploiement tri des déchets sur l'espace public

Dominique Six indique que cette action a été déployée en 2023 avec la volonté de mettre le tri sur l'espace public comme il est fait à la maison. C'est devenu une obligation pour les collectivités au 1^{ER} janvier 2025. Peu de villes en France l'on déployé.

100% du territoire a donc été couvert avec 2 modèles de tri :

- Bi-flux : Emballages / Ordures ménagères
- Tri-flux : Emballages / Ordures ménagères / Verre

Les objectifs :

- ✓ Objectif n° 1 : rationaliser les modèles de corbeilles sur la ville (14 différents)
- ✓ Objectif n°2 : valoriser au maximum plus de 200 tonnes de déchets collectés par an via les corbeilles de rue
- ✓ Objectif n°3 : tenir compte des obligations de la loi AGEC : déploiement du tri sur l'espace public avant le 1^{ER} janvier 2025

C'est une action qui contribue au programme Niort durable 2030 avec le défi 4 « une ville sobre vers des modes de vie, de production et de consommation responsables. »

Les objectifs du programme :

- ✓ 65% des déchets municipaux valorisés en 2025 et 70% à l'horizon 2030
- ✓ 10% maximum de déchets municipaux mis en décharge d'ici 2030

2 modèles déployés – 480 points de collecte



Modèle bi-flux

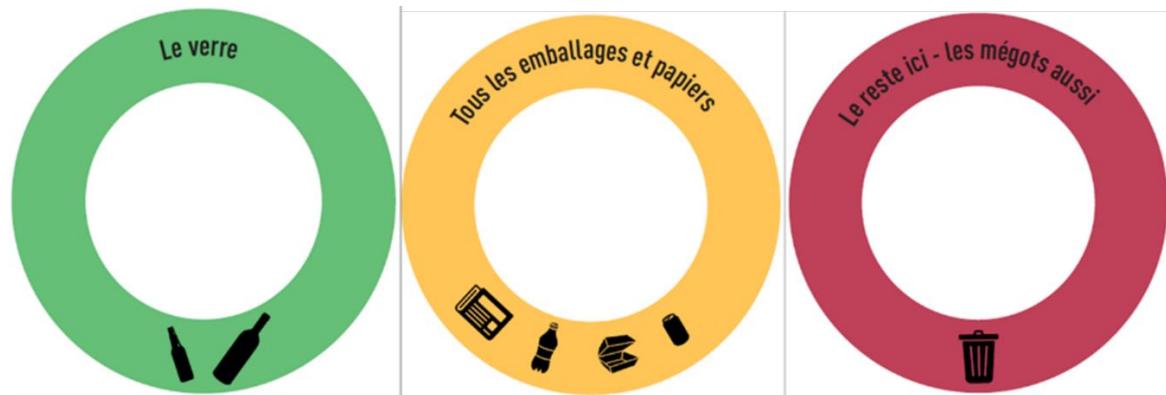
Emballages/ OM - Emballages/ verre



Réemploi des corbeilles du Centre-ville

(ici au parc Camille Richard à Souché)

Communication et signalétique



Dominique Six complète ses propos en indiquant qu'il n'y a pas d'offre de tri systématique du verre :

- ✓ Maillage du territoire avec les points d'apport volontaire déjà existant
- ✓ Manutention plus complexe pour les agents (poids, risques coupure)
- ✓ Tri du verre déployé sur les secteurs où les agents en ramassaient déjà régulièrement : espaces de pique-nique avec une vingtaine d'espaces équipés

Sur les zones naturelles, il y a une suppression des corbeilles :

- ✓ Principe de conserver ses déchets jusqu'à la prochaine corbeille ou pour les jeter en rentrant chez soi (concept de la gestion des déchets en randonnée)
- ✓ Test d'implantation zones Zéro déchets : aire de jeux Saint-Liguaire, Jardin des plantes, espace pétanque Mirandelle.

4. Le Lab' 2025 – 2027 Bien vivre ensemble dans l'espace public

Karl Breteau rappelle la thématique du Lab' 2025-2027 « **bien vivre ensemble dans l'espace public** »

La thématique a été déclinée en sous thématique qui ont donné lieu à 3 rencontres :



Les prochains rendez – vous à noter :

- ✓ Atelier « balade et pique-nique » : prochaine rencontre le lundi 13 octobre à 14h à la maison des associations à Sainte Pezenne (repérage parcours) et le jeudi 15 janvier à 17h45
- ✓ Atelier « évènement culturel jeunesse » : mercredi 15 octobre à 17H45 au CSC de Part et d'Autre
- ✓ Modification « des noms des arrêts de bus » : mercredi 26 novembre à 17H45

5. Les projets autour de l'animation

Tournoi de pétanque, retour sur la troisième édition

Michèle Jarousseau fait un retour sur la troisième édition du tournoi de pétanque qui a eu lieu le dimanche 28 septembre place Georges Renon.

16 équipes se sont affrontées, le même nombre que les deux autres années précédentes. La météo était au rendez-vous et l'ambiance très conviviale. Chaque équipe est repartie avec un lot.



Le retour du marché de noël

Michèle Jarousseau annonce le grand retour du traditionnel marché de noël de Saint-Florent qui se tiendra le vendredi 5 décembre dans la cour du CSC.

Un marché qui se veut écologique, économique et solidaire.

Au programme :

- Marché de noël avec différents exposants et dégustation de 16h à 20h
- Atelier animé par BAZAR etc : pliure de livres et emballage des cadeaux en tissu
- Animation musicale

Le vendredi 5 décembre marquera également les 20 ans du CSC. Un membre du conseil d'administration prend la parole pour annoncer qu'à cette occasion une grande fête aura lieu les 24, 25 et 26 avril à la maison de quartier de Goise. Les membres du CSC souhaitent recueillir des témoignages qui retracent les 20 ans d'histoire.

La prochaine réunion de préparation se tiendra le **lundi 3 novembre à 17h30 au CSC**.

Le téléthon

Karl Breteau précise que les nouvelles actions organisées peuvent être référencées. Il faut les faire remonter auprès du service vie participative. Comme l'année dernière, il y aura fin janvier une remise officielle des dons.

Prochains rendez-vous



Réunion inter quartier
Créateurs de forêts
sur le projet Vallée Guyot



Temps fort de la Vie Participative



**28 octobre à 18h30
6 rue Ferdinand de Lesseps**

24 novembre 2025 à 18h, Hôtel de Ville

6. Temps d'échanges

Question : Un habitant s'interroge sur la réalisation des dernières liaisons du chemin du 3^{ème} millénaire ?

Réponse : Thibault HEBRARD indique que par le biais de territoire engagé de la nature, la ville a enclenché des actions pour reprendre la signalétique ainsi que de nouvelles plantations pour donner une seconde jeunesse au chemin. L'élu ajoute que les dernières acquisitions foncières sont faites. La ville étudie le projet de manière à redonner du sens. Dans le plan canopée entre 800 mètres et 1 kilomètre de chemin sont plantés.

Question : Une habitante soulève un manque de communication concernant le ramassage des déchets verts qui a eu lieu maintenant tous les 15 jours. L'information a circulé sur le vivre à Niort et sur les réseaux sociaux. Tout le monde n'est pas au courant. Avant il y avait un petit macaron pour indiquer les dates de passage sur les poubelles, est-ce possible de le remettre ?

Réponse : Dominique SIX est favorable à la remise en place du macaron mais les services techniques ne sont pas de cet avis. Dominique SIX va relayer l'information auprès des services en s'appuyant sur la demande des habitants. Philippe TERRASSIN rappelle que ceux qui ont des jardins peuvent avoir des aides pour louer un broyeur.

Question : Un habitant indique que sur le pont d'Inkerman, une personne âgée avec un fauteuil ne pouvait pas emprunter le trottoir car des ronces et des branches dépassaient.

Réponse : Philippe TERRASSIN rappelle que dans ce genre de situation, il ne faut pas hésiter à utiliser l'outil du signalement d'anomalie sur la voie publique sur le site internet.

Question : Une habitante explique que lorsque que l'on vient de la route d'Aiffres et que l'on tourne rue Massujat c'est dangereux car le passage piéton est trop proche du feu. Les automobilistes manquent de visibilité, il faudrait décaler le passage piéton 30m plus bas.

Réponse : Philippe TERRASSIN explique que le piéton est prioritaire. Attention si le passage piéton est décalé, certains vont continuer à couper plus haut et ils seront alors en danger. De plus décaler le passage piéton implique de décaler le feu.

Question : Un habitant demande si une intervention pourrait être envisagée pour la rue de Saint Symphorien où les automobilistes roulent vites. Serait-il possible d'inverser les stops entre la rue André Citroën et la rue de Saint Symphorien ?

Réponse : Dominique SIX explique que l'inversion des stops sur certains quartiers a eu un impact. La ville va étudier la demande et également dessiner sur la voirie des pictogrammes 30KM/H.

Question : Un acteur de quartier demande la possibilité de connaître en amont l'ordre du jour des Vies de quartier ? Et comment est-il travaillé ?

Réponse : Philippe TERRASSIN explique que les Vies de quartier sont travaillées en amont avec le co-président élu et la co-présidente habitante en fonction des sujets qui concernent le quartier. Les présentations évoluent jusqu'à la dernière minute.

Question : Un acteur de quartier fait remarquer qu'au carrefour avenue de Saint-Jean d'Angély au niveau de la casa Maria, les feux étaient séquencés différemment et cela permettait de fluidifier le trafic. Pourquoi ont-ils été remis comme avant ?

Réponse : *Dominique SIX va étudier la question avec les services concernés.*

Question : un acteur de quartier interpelle les élus concernant certaines salles de Niort qui depuis la mise en gérance par la So space a entraîné des coûts exorbitants.

Réponse : *Dominique SIX explique que Noron est un équipement qui a plus de 30 ans et qui a vieilli. La ville a voulu changer le mode de gestion car il faut réhabiliter l'équipement. De plus la ville souhaite accueillir maintenant davantage de salons, séminaires etc. L'idée est d'avoir un guichet unique quand quelqu'un veut créer un événement. Avant il y avait plusieurs interlocuteurs, alors que maintenant Noron est regroupé avec l'Acclameur donc c'est plus facilitant pour les réservations. C'est la So Space qui va investir pour réhabiliter le site. Cela coûtaient beaucoup d'argent à la ville.*

Dominique SIX ajoute que des associations avaient l'habitude d'aller à Noron car le prix était très abordable mais peut-être qu'il y a des salles plus adaptées à la pratique des associations. Toutes les autres salles restent dans le giron municipal.

Thibault HEBRARD relaie le message de Sylvie Dupuis Duluc qui ne pouvait pas assister à la Vie de quartier. Mme Dupuis Duluc se tient à l'écoute des questions qui pourraient être posées sur les sites SEVESO de la zone de St Florent. Vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : vie-participative@mairie-niort.fr.

Manon MATHE
Coordinatrice Participation Citoyenne
Service Proximité et Relations aux Citoyens
Ville de Niort
05.49.78.74.42